

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
#910, 410-22nd Street East
Saskatoon
Sask.
S7K 5T6
Bid Fax: (306) 975-5397

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of
the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'offre demeurent
les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services
Canada/Réception des soumissions Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada
#910, 410 - 22nd Street East
Saskatoon
Sask.
S7K 5T6

Title - Sujet ATV Rentals	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0127-13P010/A	Date 2013-12-13
Client Reference No. - N° de référence du client DND	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier STN-3-36024 (197)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$STN-197-4642	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2013-11-04	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-01-07	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Holt, Judy	Buyer Id - Id de l'acheteur stn197
Telephone No. - N° de téléphone (306) 975-4051 ()	FAX No. - N° de FAX (306) 975-5397
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Department of National Defence Suffield, Wainwright and Edmonton, located in Medicine Hat, Alberta, Denwood, Alberta, and Edmonton, Alberta	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	Yes - Oui <input type="checkbox"/>	No - Non <input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Cet amendement est délivré à l'invitation W0127-13P010 /A à répondre aux questions suivantes et faire les modifications suivantes:

Question 1 - Est-ce que le Canada acceptera jusqu'à concurrence de 750cc 30 HP EFI?

Réponse : Oui

Question 2: À quoi le Canada fait-il référence lorsque vous mentionnez « apte à transporter des VTT »? Le Canada parle-t-il des VTT décrits dans le contrat? (c.-à-d. les véhicules à 8 roues motrices)

Réponse: Les remorques pour transporter les VTT devraient être entre 14 et 18 pieds afin de pouvoir transporter des VTT de 4 à 6 roues.

Question 3 : Un véhicule à 8 roues motrices mesure en moyenne 10 pieds. Pour qu'une remorque puisse transporter 2 véhicules de ce genre, il faudrait qu'elle mesure 20 pieds, pour 4 véhicules – 40 pieds et pour 6 véhicules – 60 pieds. Les véhicules à 8 roues motrices sont trop larges pour être transportés côte à côté, ils devront donc être placés un derrière l'autre.

Réponse - L'offrant n'a pas à fournir le transport par remorque des véhicules à 8 roues motrices. Le personnel militaire s'en chargera.

Question 4: On demande que ces remorques soient remorquables par camion ou par VTT. Une remorque pouvant transporter 2 de ces véhicules pourrait être remorquable par camion, mais pas par VTT. Une remorque pouvant transporter 4 ou 6-8 véhicules à roues motrices devrait être remorquée par un camion.

Si le Canada demande des remorques qui pourraient remorquer un VTT - 4X4 typique, alors une remorque pour transporter 6 VTT ne devrait mesurer qu'entre 20 et 22 pieds. Ce type de remorque pourrait être transportée par un camion, mais pas par un VTT.

Réponse - La demande que ces remorques soient remorquables par un camion ou un VTT devrait se lire remorquable par camion seulement. Les remorques de 20-22 pieds seraient remorquables par camion seulement.

Question 5 : Veuillez préciser le genre de remorques jugées acceptable, ce qu'elles peuvent transporter et le genre d'équipement qu'elles transporteront.

Réponse - Les remorques jugées acceptables sont celles qui mesurent entre 14 et 18 pieds et elles seront remorquées par 4x4 avec ensemble remorquable.

Supprimer la demande d'offre à commandes en date du 4 Novembre 2013 son intégralité, et le remplacer par le texte suivant:

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction
2. Sommaire
3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des offres
3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'émission d'une offre à commandes

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée de l'offre à commandes
4. Responsables
5. Utilisateurs désignés
6. Instrument de commande
7. Limite des commandes subséquentes
8. Ordre de priorité des documents
9. Attestations
10. Lois applicables

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Besoin
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée du contrat
4. Paiement
5. Instructions pour la facturation
6. Assurances
7. Clauses du *Guide des CCUA*

Liste des annexes :

- Annexe A - Besoin
Annexe B - Base de paiement

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0127-13P010/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

DND

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

STN-3-36024

Buyer ID - Id de l'acheteur

stn197

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Annexe C- Rapport d'utilisation de l'offre à commandes

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir; et
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent:
- 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
- 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent le Besoin et la Base de paiement et toute autre annexe.

2. Sommaire

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR) visant la location de 4, 6 et 8 VTT à roues et de tracteurs de type Gator, sans opérateurs, et de remorques VTT pour compléter le parc du MDN, tel que demandé par le ministère de la Défense nationale Suffield, Wainwright et Edmonton, à Medicine Hat (Alberta), Denwood (Alberta) et Edmonton (Alberta), conformément aux modalités et conditions des présentes. La période de validité des commandes subséquentes à l'offre à commandes ira de la date de l'attribution de l'offre à commandes jusqu'au 31 décembre 2014 avec deux années d'option d'un an.

Les offrants doivent fournir une liste de noms ou toute autre documentation connexe, selon les besoins, conformément à l'article 01 des instructions uniformisées 2006 et 2007.

Pour les besoins de services, les offrants qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire, doivent fournir les renseignements demandés, tel que décrit à l'article 3 de la Partie 2 de la demande de soumissions.

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

3. Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les

15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans *le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat*

(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2013-06-01) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

M0222T	Évaluation du prix	2013-04-25
M0019T	Prix et(ou) taux fermes	2007-05-25

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins quinze(15) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Saskatchewan et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire

canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats ecologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA _____

Master Card _____

- b) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

2. Méthode de sélection

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

Pour chaque année - année un, année d'option un et année d'option deux, l'utilisation estimée de chaque élément de la ligne sera multiplié par le prix unitaire ferme prévu.

La somme obtenue sera utilisée pour déterminer le prix évalué le plus bas, calculé comme suit:

(1A1x150) + (1A2x150) + (1A3x240) + (1A4x75) + (1B1x40) + (1B2x40) + (1B3x20) + (1C1x24) + (1C2x6) + (1C3x2) + (1C4x4) + (1C5x6) + (1C6x4) + (1C7x4) + (1C8x4) + (2A1x150) + (2A2x150) + (2A3x240) + (2A4x75) + (2B1x40) + (2B2x40) + (2B3x20) + (2C1x24) + (2C2x6) + (2C3x2) + (2C4x4) + (2C5x6) + (2C6x4) + (2C7x4) + (2C8x4) + (3A1x150) + (3A2x150) + (3A3x240) + (3A4x75) + (3B1x40) + (3B2x40) + (3B3x20) + (3C1x24) + (3C2x6) + (3C3x2) + (3C4x4) + (3C5x6) + (3C6x4) + (3C7x4) + (3C8x4) = Le prix évalué le plus bas

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut, s'il est établi qu'une attestation est fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre à cette demande, l'offre sera également déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'émission d'une offre à commandes

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - offre des instructions uniformisées 2006. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des «_soumissionnaires admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des «_soumissionnaires admissibilité limitée » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre

1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2.1 Conditions générales

2005 (2012-11-19), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

2.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe « C ». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;

Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre;

Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;

Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les vingt (20) jours civils suivant la fin de la période de référence.

3. Durée de l'offre à commandes

3.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées de la date d'attribution au 31 décembre 2014.

3.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour deux périodes supplémentaires d'un ans, à partir du 1er janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2015 et du 1er janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2016, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0127-13P010/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

stn197

Client Ref. No. - N° de réf. du client

DND

File No. - N° du dossier

STN-3-36024

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes quinze jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

4. Responsables

4.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Judy Holt
Spécialiste en approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
410, 22e rue Est, bureau 910
Saskatoon, SK
S7K 5T6

Téléphone : 306 975 4051

Télécopieur : 306 975 5397

Courriel : judy.holt@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

4.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

4.3 Représentant de l'offrant

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - _____

Télécopieur : ____ - ____ - _____

Courriel : _____

5. Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : à *déterminer*

6. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes ou une version électronique.

7. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 75 000\$ (taxes applicables incluses).

8. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquentes à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2012-11-19), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2010C (2013-06-27), Conditions générales - services (complexité moyenne);
- e) l'Annexe « A », Besoin;
- f) l'Annexe « B », Base de paiement;
- g) l'Annexe « C », Rapport d'utilisation de l'offre à commandes;
- h) l'offre de l'offrant en date du _____

9. Attestations

9.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'offrant est une condition d'émission de l'offre à commandes et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au delà de la période de l'offre à commandes. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

10. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Saskatchewan et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquentes à l'offre à commandes.

1. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquentes à l'offre à commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

2010C (2013-06-27), Conditions générales - services (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 13, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010C (2013-06-27), Conditions générales - services (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

4. Paiement**4.1 Base de paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme précisé(s) dans l'annexe B, selon un montant total de **à déterminer \$**. Les droits de douane sont exclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

4.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* C6000C (2011-05-16), Limite de prix

4.3 Modalités de paiement

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

4.4 Paiement par carte de crédit

À déterminer

5. Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit:

a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6. Assurances

Clause du *Guide des CCUA* G1005C (2008-05-12), Assurances

7. Clauses du Guide des CCUA

A9006C	Contract de défense	2012-07-16
A9062C	Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes	2011-05-16
A9117C	T1204 - demande directe du ministère client	2007-11-30
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

Annexe « A » BESOIN

La présente offre à commandes individuelle et régionale (OCIR) porte sur la location de VTT à 4, 6 et 8 roues motrices et de mules de style Gator, sans conducteur, ainsi que de remorques de VTT, afin de compléter le parc du MDN comme l'exige le ministère de la Défense nationale pour Suffield, Wainwright et Edmonton, à Medicine Hat (Alberta), Denwood (Alberta) et Edmonton (Alberta), conformément aux conditions énoncées dans la présente. La période des commandes subséquentes à l'offre à commandes s'échelonne de la date d'adjudication de l'offre à commandes au 31 décembre 2014 avec deux années d'option d'un an.

Équipement

VTT - 4, 6 et 8 roues motrices; 350 à 1000 cc, 18 à 30 HP.

Mule – style Gator (siège banquette), 4 roues motrices

Remorques de VTT :

- i. Type bac (remorquée par VTT) : faite en polyéthylène; essieu simple
- ii. Type remorqué en flèche (peut être remorquée par un tracteur ou un VTT) : aptitude routière, y compris immatriculation et feux; trois tailles 14, 16 et 18 pieds, apte à transporter 2, 4 et 6 VTT, 4-6 roues motrices.

Les véhicules ne doivent pas avoir plus de 3 ans et doivent être bien entretenus et en bon état de marche. L'offrant doit effectuer l'appoint en carburant et en liquides au début de la période de location. Le MDN effectuera l'appoint en carburant et en liquides avant de remettre les VTT.

Besoin minimum des commandes subséquentes

L'offrant doit être en mesure de fournir au moins quatre (4) véhicules de chaque type dans les 24 heures suivant la réception d'une commande subséquente. Le reste des véhicules de la commande subséquente doivent être livrés dans les 5 jours ouvrables suivant la réception d'une commande subséquente.

SATISFAIT _____ **NE SATISFAIT PAS** _____

Livraison

Les véhicules doivent être livrés, franco destination, tous les frais de livraison et de déchargement compris, au début de la période de location, puis ramassés à la fin de la période de location, à destination/en provenance des lieux indiqués ci-dessous, sauf indication contraire au moment de la commande subséquente. Pour d'autres lieux de livraison, les frais supplémentaires de livraison seront négociés au moment de la commande subséquente. La région géographique de couverture pour la livraison est définie comme étant des installations se trouvant dans chacune des bases des Forces canadiennes mentionnées ci-dessous et dans un rayon de 25 km de la base en question :

- A) Base des Forces canadiennes Wainwright sise dans la région rurale est de l'Alberta;
- B) Base des Forces canadiennes Suffield sise dans le sud-est de l'Alberta;
- C) Base des Forces canadiennes Edmonton sise dans la région de la capitale d'Edmonton, en Alberta.

Répartition des responsabilités

À la livraison, le responsable du projet et l'offrant inspecteront l'équipement pour y déceler la présence de dommages, vérifieront les niveaux de liquides, etc. Si l'équipement n'est pas jugé en bon état, le responsable du projet refusera les véhicules.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0127-13P010/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

stn197

Client Ref. No. - N° de réf. du client

DND

File No. - N° du dossier

STN-3-36024

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

L'offrant doit effectuer toute la maintenance et les réparations. En cas de défectuosité ou de panne de l'équipement pendant la période de location, l'offrant remplacera le ou les véhicules en question dans une période convenue entre le responsable du projet du MDN et l'offrant.

À la fin de la période de location, le responsable du projet et l'offrant effectueront une inspection afin de déterminer si les véhicules ont subi des dommages pendant la période de location et vérifieront les niveaux de liquide, etc.

Le ministère de la Défense nationale est responsable des dommages causés par du personnel du MDN.

**Annexe « B »
BASE DE PAIEMENT**

(Tous les prix/tarifs sont FAB usine, TPS en sus)

- Tous les prix sont en dollars canadiens.
- La TPS n'est pas incluse dans les prix, mais sera ajoutée séparément, s'il y a lieu, sur toute facture consécutive.
- Les prix demeurent fermes pendant la période de l'offre à commandes.
- L'utilisation estimée ne sert qu'à des fins d'évaluation : l'utilisation réelle peut varier de l'utilisation indiquée.
- La période de location ne tient pas compte de la journée de livraison ni de la journée de reprise.
- Les tarifs mensuels seront établis au prorata pour des périodes de location de moins d'un mois. Le prorata sera établi en fonction d'un mois de 30 jours.
- La reprise et la livraison des véhicules sont incluses dans les prix indiqués.

1. Année un - date d'attribution au 31 décembre 2014

**A : ZONE GÉOGRAPHIQUE DE COUVERTURE – BASE DES FORCES CANADIENNES
WAINWRIGHT, SISE DANS LA RÉGION RURALE EST DE L'ALBERTA, AU CANADA**

La région géographique de couverture pour la livraison est définie comme étant des installations se trouvant dans la base des Forces canadiennes Wainwright et dans un rayon de 25 km de la base.

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
1	VTT à 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	150 mois de location	\$ _____ /mois
2.	VTT à 6 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	150 mois de location	\$ _____ /mois
3.	Mule, style Gator, 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	240 mois de location	\$ _____ /mois
4	Remorque bac pour VTT comme décrite dans l'annexe A	75 mois de location	\$ _____ /mois
5	D'autre équipement connexe doit être fourni au tarif de location publié de l'offrant moins un rabais de _____ % .		

B : ZONE GÉOGRAPHIQUE DE COUVERTURE – BASE DES FORCES CANADIENNES SUFFIELD, SISE DANS LE SUD-EST DE L'ALBERTA, AU CANADA

La région géographique de couverture pour la livraison est définie comme étant des installations se trouvant dans la base des Forces canadiennes Suffield et dans un rayon de 25 km de la base.

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
1	VTT à 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	40 mois de location	\$ _____ /mois
2.	VTT à 6 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	40 mois de location	\$ _____ /mois
3	Mule, style Gator, 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	20 mois de location	\$ _____ /mois
4.	D'autre équipement connexe doit être fourni au tarif de location publié de l'offrant moins un rabais de _____ % .		

C : ZONE GÉOGRAPHIQUE DE COUVERTURE – BASE DES FORCES CANADIENNES EDMONTON, SISE DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE D'EDMONTON, EN ALBERTA, AU CANADA

La région géographique de couverture pour la livraison est définie comme étant des installations se trouvant dans la base des Forces canadiennes Edmonton et dans un rayon de 25 km de la base.

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
1	VTT à 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	24 mois de location	\$ _____ /mois
2.	VTT à 6 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	6 mois de location	\$ _____ /mois

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
3.	VTT à 8 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	2 mois de location	\$ _____ /mois
4	Mule, style Gator, 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	4 mois de location	\$ _____ /mois
5	Remorque bac pour VTT comme décrite dans l'annexe A	6 mois de location	\$ _____ /mois
6	Remorque remorquée en flèche par VTT apte à tracter un maximum de 2 VTT	4 mois de location	\$ _____ /mois
7	Remorque remorquée en flèche par VTT apte à tracter un maximum de 4 VTT	4 mois de location	\$ _____ /mois
8	Remorque remorquée en flèche par VTT apte à tracter un maximum de 6 VTT	4 mois de location	\$ _____ /mois
9	D'autre équipement connexe doit être fourni au tarif de location publié de l'offrant moins un rabais de _____ % .		

2. Année d'option un - 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015

A : ZONE GÉOGRAPHIQUE DE COUVERTURE – BASE DES FORCES CANADIENNES WAINWRIGHT, SISE DANS LA RÉGION RURALE EST DE L'ALBERTA, AU CANADA

La région géographique de couverture pour la livraison est définie comme étant des installations se trouvant dans la base des Forces canadiennes Wainwright et dans un rayon de 25 km de la base.

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
1	VTT à 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	150 mois de location	\$ _____ /mois

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
2.	VTT à 6 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	150 mois de location	\$ _____ /mois
3.	Mule, style Gator, 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	240 mois de location	\$ _____ /mois
4	Remorque bac pour VTT comme décrite dans l'annexe A	75 mois de location	\$ _____ /mois
5	D'autre équipement connexe doit être fourni au tarif de location publié de l'offrant moins un rabais de _____ % .		

B : ZONE GÉOGRAPHIQUE DE COUVERTURE – BASE DES FORCES CANADIENNES SUFFIELD, SISE DANS LE SUD-EST DE L'ALBERTA, AU CANADA

La région géographique de couverture pour la livraison est définie comme étant des installations se trouvant dans la base des Forces canadiennes Suffield et dans un rayon de 25 km de la base.

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
1	VTT à 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	40 mois de location	\$ _____ /mois
2.	VTT à 6 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	40 mois de location	\$ _____ /mois
3	Mule, style Gator, 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____	20 mois de location	\$ _____ /mois

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
	MODÈLE _____		
4.	D'autre équipement connexe doit être fourni au tarif de location publié de l'offrant moins un rabais de _____ % .		

C : ZONE GÉOGRAPHIQUE DE COUVERTURE – BASE DES FORCES CANADIENNES EDMONTON, SISE DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE D'EDMONTON, EN ALBERTA, AU CANADA

La région géographique de couverture pour la livraison est définie comme étant des installations se trouvant dans la base des Forces canadiennes Edmonton et dans un rayon de 25 km de la base.

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
1	VTT à 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	24 mois de location	\$ _____ /mois
2.	VTT à 6 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	6 mois de location	\$ _____ /mois
3.	VTT à 8 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	2 mois de location	\$ _____ /mois
4	Mule, style Gator, 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	4 mois de location	\$ _____ /mois
5	Remorque bac pour VTT comme décrite dans l'annexe A	6 mois de location	\$ _____ /mois
6	Remorque remorquée en flèche par VTT apte à tracter un maximum de 2 VTT	4 mois de location	\$ _____ /mois
7	Remorque remorquée en flèche par VTT apte	4 mois de	\$ _____

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
	à tracter un maximum de 4 VTT	location	/mois
8	Remorque remorquée en flèche par VTT apte à tracter un maximum de 6 VTT	4 mois de location	\$ _____ /mois
9	D'autre équipement connexe doit être fourni au tarif de location publié de l'offrant moins un rabais de _____ % .		

3. Année d'option deux - 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

A : ZONE GÉOGRAPHIQUE DE COUVERTURE – BASE DES FORCES CANADIENNES WAINWRIGHT, SISE DANS LA RÉGION RURALE EST DE L'ALBERTA, AU CANADA

La région géographique de couverture pour la livraison est définie comme étant des installations se trouvant dans la base des Forces canadiennes Wainwright et dans un rayon de 25 km de la base.

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
1	VTT à 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	150 mois de location	\$ _____ /mois
2.	VTT à 6 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	150 mois de location	\$ _____ /mois
3.	Mule, style Gator, 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	240 mois de location	\$ _____ /mois
4	Remorque bac pour VTT comme décrite dans l'annexe A	75 mois de location	\$ _____ /mois
5	D'autre équipement connexe doit être fourni au tarif de location publié de l'offrant moins un rabais de _____ % .		

B : ZONE GÉOGRAPHIQUE DE COUVERTURE – BASE DES FORCES CANADIENNES SUFFIELD, SISE DANS LE SUD-EST DE L'ALBERTA, AU CANADA

La région géographique de couverture pour la livraison est définie comme étant des installations se trouvant dans la base des Forces canadiennes Suffield et dans un rayon de 25 km de la base.

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
1	VTT à 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	40 mois de location	\$ _____ /mois
2.	VTT à 6 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	40 mois de location	\$ _____ /mois
3	Mule, style Gator, 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	20 mois de location	\$ _____ /mois
4.	D'autre équipement connexe doit être fourni au tarif de location publié de l'offrant moins un rabais de _____ % .		

C : ZONE GÉOGRAPHIQUE DE COUVERTURE – BASE DES FORCES CANADIENNES EDMONTON, SISE DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE D'EDMONTON, EN ALBERTA, AU CANADA

La région géographique de couverture pour la livraison est définie comme étant des installations se trouvant dans la base des Forces canadiennes Edmonton et dans un rayon de 25 km de la base.

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
1	VTT à 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	24 mois de location	\$ _____ /mois
2.	VTT à 6 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	6 mois de location	\$ _____ /mois

Art.	Description	Utilisation Estimée par année	Prix pour prolongation
3.	VTT à 8 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	2 mois de location	\$ _____ /mois
4	Mule, style Gator, 4 roues motrices comme décrit à l'annexe A MARQUE _____ MODÈLE _____	4 mois de location	\$ _____ /mois
5	Remorque bac pour VTT comme décrite dans l'annexe A	6 mois de location	\$ _____ /mois
6	Remorque remorquée en flèche par VTT apte à tracter un maximum de 2 VTT	4 mois de location	\$ _____ /mois
7	Remorque remorquée en flèche par VTT apte à tracter un maximum de 4 VTT	4 mois de location	\$ _____ /mois
8	Remorque remorquée en flèche par VTT apte à tracter un maximum de 6 VTT	4 mois de location	\$ _____ /mois
9	D'autre équipement connexe doit être fourni au tarif de location publié de l'offrant moins un rabais de _____ % .		

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0127-13P010/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

stn197

Client Ref. No. - N° de réf. du client

DND

File No. - N° du dossier

STN-3-36024

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

**ANNEXE « C »
RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE À COMMANDES**

Faire parvenir à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Télécopieur: 306-975-5397
Courriel: WST-PA-SK@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Calendrier des rapports trimestriels d'utilisation:

Premier trimestre: du 1^{er} avril au 30 juin.
Deuxième trimestre: du 1^{er} juillet au 30 septembre.
Troisième trimestre: du 1^{er} octobre au 31 décembre.
Quatrième trimestre: du 1^{er} janvier au 31 mars.

**RAPPORT SUR LE NOMBRE D'AFFAIRES CONCLUES AVEC LES MINISTÈRES OU ORGANISMES
DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

FOURNISSEUR:
N° DE L'OFFRE À COMMANDES
MINISTÈRE OU ORGANISME:

Période de référence

Élément n°	Description de la commande	Valeur de la commande	TPS/TVH

A) Valeur totale en dollars des commandes pour la période de référence:	
B) Commandes totales accumulées à ce jour:	
(A+B) Commandes totales accumulées:	

AUCUN RAPPORT: Nous n'avons pas conclu d'affaires avec le gouvernement du Canada pour cette période []

PRÉSENTÉ PAR:
Nom:
Numéro de téléphone:

SIGNATURE: _____ DATE: _____